



Open Geneva

Ce festival de l'innovation ouverte, soutenu par la CCIG, permet à des projets d'éclorre dans tous les domaines

► PAGE 5

Fintech

C'était le thème de la convention d'affaires 2019 de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce.

► PAGE 6

Entreprises

La dernière Table Ronde du Grand Genève s'est penchée sur la transmission de PME en région transfrontalière.

► PAGE 7

RELATIONS SUISSE-UNION EUROPÉENNE

N'enfermons pas la Suisse dans le réduit national !

Après le NON du peuple suisse à l'EEE le 6 décembre 1992, un dimanche décrit comme noir par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, le scrutin du 17 mai prochain déterminera la suite des relations Suisse-Europe. Petit retour historique.



Les échanges helvético-européens ont concrètement débuté en 1972 par la ratification de l'Accord de libre-échange sur les produits industriels. En 1992, le refus d'entrer dans l'Espace Economique Européen leur a porté un coup d'arrêt subit. Mais la réalité a très vite poussé les autorités fédérales à reprendre le chemin de Bruxelles,

afin de trouver une solution permettant de régir les relations entre ces partenaires aux destins croisés.

Après sept années d'âpres négociations, les diplomates ont trouvé un modèle inédit: la voie bilatérale. Aujourd'hui, quelque 120 accords bilatéraux – dont plusieurs sectoriels – définissent les relations entre

la Suisse et l'Union européenne (UE). Depuis leur adoption en 2000 par le peuple, ces textes ont apporté des avantages indéniables à l'économie, à la recherche et formation ainsi que, de manière générale, au quotidien des Helvètes. Les accords bilatéraux se montrent indissociables du dynamisme économique du pays. Il n'est pas inutile

de rappeler que l'UE est le premier marché de la Suisse, et de très loin: 51,8% de ses produits y sont destinés. Pour l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, qui compte 240 000 emplois dans le pays, ce chiffre s'élève à 57%. Son second marché d'exportation, ce sont les Etats-Unis avec 15,9%; arrive ensuite la Chine avec 4,5%.

« LA SUISSE ÉCHANGE, CHAQUE JOUR OUVRABLE, POUR UN MILLIARD DE FRANCS AVEC L'UNION EUROPÉENNE »

La Suisse est le 3^e partenaire commercial de l'UE, avec qui elle échange pour 1 milliard de francs par jour ouvrable. Ses exportations sont davantage tournées vers les régions frontalières françaises (16,9 milliards de francs en 2018) que vers le Japon (12,4 milliards de francs sur la même période). Enfin, selon le SECO, 1,5 million d'emplois en Suisse dépendent des accords

bilatéraux. D'ailleurs, une grande majorité de la population les soutient: en votation populaire, mais également lors des sondages annuels réalisés périodiquement.

La droite populiste sans cesse à la charge

Six ans après l'adoption de justesse de l'initiative « Contre l'immigration de masse », l'UDC et l'ASIN reviennent à la charge avec une initiative populaire fédérale « Pour une immigration modérée », dite de limitation. Si celle-ci préoccupe autant les milieux politiques, économiques et la société civile, c'est parce qu'elle propose de mettre fin à l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE et l'AELE (Association européenne de libre-échange). Elle veut aussi, par voie constitutionnelle, interdire tout accord comparable à l'avenir. Si ce texte devait être accepté, il signifierait la fin des bilatérales I avec l'UE – ces accords étant juridiquement liés entre eux par une clause dite « guillotine »

suite page 2

e-services

C'est fou comme quelques clics peuvent améliorer un voyage.

ResaPark • Priority Lane • Salon VIP



Réservation
www.gva.ch/eservices

by GENEVE
AÉROPORT

NATHALIE HARDYN
Directrice politique



Militons pour un développement sain de nos espaces de vie !

Encore une initiative populaire dont l'intitulé fait croire que personne ne peut la refuser. Car s'agissant de celle soumise le 9 février aux Helvètes, qui voudrait exclure une partie de la population de l'accès à un toit ? Ce que l'ASLOCA (Association suisse des locataires) dit moins, c'est que ce texte coûtera 120 millions de francs par an aux braves contribuables, sans garantie que le but ultime ne soit respecté. Pire, en cas d'adoption, l'initiative affaiblirait la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, car elle prévoit de réserver le soutien aux rénovations énergétiques aux immeubles à loyer modéré. Décourageant, non ? Il est aussi aberrant de fixer en tout temps et partout ce quota contraignant, à savoir attribuer 10 % de nouveaux logements à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique !

D'aucuns pourraient s'étonner que la CCIG se soit positionnée pour l'adaptation du code pénal sur la discrimination. Mais toute relation économique ou sociétale ne peut se développer sans un respect mutuel. Il importe que chaque personne, quelle que soit son orientation sexuelle, puisse vivre et travailler en Suisse sur une base égalitaire et tolérante. Notre pays s'est construit sur de telles valeurs, nous ne pouvons qu'accepter cette révision.

Les logements commencent enfin à fleurir sur sol genevois, mais cela ne suffit pas. L'espace urbain a encore besoin de prolonger ses constructions pour répondre aux besoins de sa population. Alors autant le faire progressivement, avec des projets de qualité et dans des zones à bâtir, plutôt qu'en favorisant le mitage du territoire ! Pour la CCIG, ce sera un OUI franc aux deux déclassements de Cointrin Est et Ouest.

Quid de l'impôt cantonal sur les chiens ? La suppression par le Grand Conseil, contestée par un référendum, a somme toute un impact négligeable pour l'économie genevoise. En revanche sur les autres objets, la CCIG ne va pas lâcher son os jusqu'au 9 février.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

(voir deuxième encadré), forçant même la Suisse à renégocier sa qualité de membre de l'AELE.

Le Comité directeur d'économie-suisse, fer de lance de la campagne du NON pour les milieux bourgeois et économiques, peut compter sur une large alliance : « Pour une Suisse ouverte+souveraine » regroupe plus de 65 partis, organisations civiles et associations, dont la CCIG, et milite pour un refus clair et net, sans condition. Le Conseil fédéral, le Parlement, tous les partis politiques (sauf l'UDC, la Lega et le MCG), les milieux économiques, les syndicats et les acteurs de la société civile appellent d'ailleurs à la rejeter.



L'isolement ne profite à personne

En réalité, personne n'a intérêt à couper les ponts entre la Suisse et ses partenaires économiques. En cela, la voie bilatérale est actuellement la meilleure option. Ni l'adhésion à l'UE ou à l'EEE, ni la voie solitaire ne sont des options viables et durables pour un pays comme la Suisse, situé géographiquement au cœur du Vieux Continent. Le scrutin du 17 mai sera donc déterminant pour l'avenir de l'économie helvétique et de ses emplois. Le peuple devra juste dire s'il souhaite ou non poursuivre sur la voie du succès, à savoir maintenir ces accords bilatéraux.

Dans un prochain CCIGinfo, les enjeux de cette votation et les principaux arguments pour voter NON à une initiative qui plongerait la Suisse dans une longue phase d'incertitude seront développés.

Plus globalement, l'année 2020 sera décisive pour l'avenir de la politique européenne de la Suisse. Car, après le vote du 17 mai, viendra le débat sur l'accord-cadre, pour lequel economiesuisse appelle à une signature rapide moyennant les clarifications demandées, afin d'éviter une détérioration sensible de la voie bilatérale. ■

Clause guillotine des bilatérales I : de quoi parle-t-on ?

La clause guillotine est un acte juridique intégré dans les sept accords. Elle stipule que si l'un de ces accords est dénoncé, l'ensemble des sept sera automatiquement aussi. Elle a pour but d'empêcher qu'une des parties ne conserve que les accords qui lui sont avantageux et dénonce les autres. Un effet lourd de conséquences, redouté et combattu par nombre d'acteurs économiques et politiques.

Des accords construits patiemment et finement

- Les Accords bilatéraux I, signés en 1999 et acceptés par le peuple suisse à 67,2 % lors de la votation du 21 mai 2000, sont entrés en vigueur le 1^{er} juin 2002. Ils visent à garantir à la Suisse un accès non discriminatoire au marché intérieur européen ; sept domaines sont couverts : la libre circulation des personnes (introduite graduellement jusqu'en 2013), les transports terrestres, les transports aériens, les produits agricoles, la recherche, les marchés publics et les obstacles techniques au commerce. En 2006, les contingents de travailleurs ont été levés.
- Les Accords bilatéraux II, signés en 2004 et acceptés par le peuple suisse le 5 juin 2005 par 56,63 %, sont entrés en vigueur en 2008. La sécurité (Accord de Schengen) et la gestion de l'asile (Accord de Dublin) sont au cœur de ce paquet, qui couvre d'autres secteurs, tels que les denrées alimentaires, le tourisme, la place financière et l'environnement.
- Des mesures d'accompagnement, négociées et acceptées par les partenaires sociaux, ont été mises en place pour atténuer les effets collatéraux de la libre circulation des personnes, tels que le dumping salarial, et préserver un marché du travail flexible. Pour rappel, cette libre circulation ouvre le marché européen du travail aux Suisses, mais la réciproque est valable.
- L'accord-cadre institutionnel négocié avec l'UE permettrait de poursuivre et de développer la voie bilatérale. Il donnerait un bon accès au marché intérieur de l'UE, principal débouché helvétique. Il établirait un mécanisme de règlement des différends qui, grâce à un tribunal arbitral, mettrait en partie le pays à l'abri de décisions arbitraires de l'UE. Troisièmement, il donnerait un droit de co-décision en cas d'adaptation du droit.

Pour plus de détails sur ces Accords, se référer au CCIGinfo de mars 2018 (www.ccig.ch/publication).

REMI(COM)

« Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa retraite! »

LE SPÉCIALISTE EN TRANSMISSION D'ENTREPRISES

- » Evaluation de votre entreprise
- » Accompagnement
- » Confidentialité

N°1 en Suisse | 2'000 produits | 20 agences | 1'000 transactions par an | T +41 (0)22 700 22 22 | www.remicom.com



FORMATION

L'apprentissage est rentable, même pour les formateurs!

Genève multiplie les efforts afin de développer son vivier d'entreprises formatrices et d'accroître son offre de places. L'analyse et les explications de **Gilles Miserez**, directeur général de l'OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue).



Une étude menée par l'Observatoire suisse de la formation professionnelle OBS IFFP sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a récemment démontré que la formation des apprentis était une affaire rentable pour la plupart des entreprises formatrices en Suisse, que les jeunes soient formés en filière CFC ou AFP. Et lorsque l'on dit « rentable », c'est bien au sens premier du terme qu'il faut l'entendre.

Selon l'étude, le bénéfice net s'élève – par année et par contrat d'apprentissage – à un peu plus de 3000 francs en moyenne, toutes professions confondues (avec des variations parfois sensibles selon les secteurs d'activité). Et ces entreprises continuent de bénéficier du système lorsqu'elles engagent les apprentis au terme de leur formation, économisant ainsi de nombreux frais liés au recrutement et à la mise au courant de nouveaux collaborateurs...

Pour Gilles Miserez, directeur général de l'OFPC, cette question financière, si elle n'est évidemment pas

négligeable, ne doit pas être pour autant au cœur de la problématique de l'apprentissage: « Il va sans dire que les entreprises formatrices n'ont pas à être pénalisées financièrement lorsqu'elles s'engagent dans l'encadrement et le suivi d'un apprenti ou d'une apprentie.

» Mais la formation professionnelle n'a pas non plus vocation à être une activité lucrative, et celles et ceux qui s'y engagent le savent mieux que quiconque. Sur le plan strictement économique, les objectifs de l'apprentissage consistent d'abord à assurer une relève de qualité, à développer – ou à ne pas perdre – des savoir-faire et à assurer la pérennité des emplois. Mais il s'agit aussi, sous un angle social particulièrement important de nos jours, de contribuer à l'insertion ou à la réinsertion, d'éviter la précarisation et, mieux encore, d'offrir des opportunités de carrière et des perspectives d'avenir intéressantes et stimulantes. »

Une formation en adéquation avec la demande

On le sait, l'apprentissage en entreprise est régi par un certain nombre de lois et d'ordonnances, qui définissent le cadre de la formation et la nature des compétences que les apprentis sont supposés acquérir durant leur parcours.

Là aussi, l'étude mandatée par le SEFRI conclut à une adéquation quasi complète des ordonnances et des besoins des acteurs de la formation (apprentis, formateurs, entreprises): 83 % des contenus de formation fixés par les ordonnances ont été jugés pertinents par les entreprises dans le cadre de leur

travail auprès des apprentis. « Les ordonnances de formation et la manière dont elles sont conçues et rédigées sont un bon exemple du fonctionnement et de l'efficacité du système de formation professionnelle en Suisse: définition des besoins, discussion, compromis, mise en place, poursuit Gilles Miserez. Ce mode opératoire offre même une certaine réactivité, puisque les ordonnances peuvent être adaptées et mises à jour tous les cinq ans, délai devenu inévitable pour suivre l'évolution des métiers proprement dits et des outils – notamment informatiques – qui leur sont nécessaires. »

Faciliter le recrutement

« Mais la satisfaction des entreprises passe aussi par un suivi et un soutien constant durant tout le cursus de formation, du recrutement à l'obtention du diplôme, poursuit le directeur général de l'OFPC. C'est ainsi que nous faisons en sorte de faciliter la tâche de celles et ceux qui souhaitent devenir formatrice ou formateur, en leur offrant des modules de cours aussi souples que possible, qu'ils peuvent effectuer à distance, par exemple.

» Au moment du recrutement, les entreprises peuvent aussi bénéficier d'une aide sur le plan administratif. Tout au long de la formation, le travail des conseillers et des commissaires constitue aussi un soutien appréciable en cas de difficultés. Et pour faire se rencontrer les entreprises formatrices et les candidats à la formation, nous organisons en permanence des recrutements en direct dont le plus important, le Printemps de l'apprentissage, aura lieu le 4 mars

prochain. Ce sont quelques-unes des actions déjà mises en œuvre qui doivent, couplées à un gros effort de prospection et de sensibilisation, nous aider à développer encore l'apprentissage dans notre canton. Nos objectifs, clairement définis, sont soutenus par le pouvoir politique et les partenaires sociaux: d'ici à 2023, nous voulons disposer d'un vivier de 2300 entreprises formatrices actives sur le canton – elles sont actuellement un peu plus de 1800. Nous devrions disposer ainsi de 2800 places d'apprentissage, alors que nous en comptons actuellement moins de 2300. »

Reste à convaincre des domaines qui connaissent encore mal le fonctionnement – et les bénéfices potentiels – de l'apprentissage « à la suisse » (notamment les organisations internationales et certaines multinationales) ou ceux qui, parfois étonnamment compte tenu du tissu économique genevois, s'y engagent encore trop peu, comme



Cette étude, qui présente les coûts et les bénéfices de la formation des apprentis, peut être téléchargée sur le site indiqué ci-dessous.

la banque et la finance, l'horlogerie ou encore l'hôtellerie. « Dans notre canton, le rapport est de 1,7 apprenti pour 100 postes de travail alors que la moyenne nationale est à plus de 5 apprentis pour 100 postes. C'est vers ce genre de proportion que nous devons tendre désormais », conclut Gilles Miserez. ■

Pour lire l'étude complète de l'OBS IFFP: <https://tinyurl.com/sj34cok>



Pour en savoir plus sur la prospection à Genève, voir sur le site de la Cité des métiers du Grand Genève, www.citedesmetiers.ch, rubrique « Entreprise » puis « Interface Entreprises ».

CCIG

Du renfort à la CCIG



La CCIG a le plaisir d'accueillir aux services généraux deux nouveaux collaborateurs, **Valmira Kurti** et **Christian von Arx**.

Valmira Kurti vient renforcer l'équipe « Finance et Administration », qui doit assurer le secrétariat des nouvelles associations professionnelles accueillies dans les locaux rénovés



du 4^e étage du 4, boulevard du Théâtre. La venue de Christian von Arx, qui est au bénéfice de plusieurs années d'expérience dans la réception et les services généraux, permettra d'améliorer encore l'accueil des Membres et des visiteurs de la Maison de l'économie et d'assurer le maintien des locaux en parfait état. ■

La CCIG est désormais aussi sur Instagram



COMMERCE INTERNATIONAL

Des marchés africains insoupçonnés



La prochaine mission économique que la CCIG prépare pour ses Membres, en partenariat avec l'Etat de Genève et le *Swiss-African Business Circle (SABC)*, a tout pour séduire: du 22 au 29 mars 2020, elle proposera à une délégation de s'immerger dans l'économie éthiopienne (Addis-Abeba) et d'Afrique du Sud (Johannesburg et Le Cap).

L'Ethiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, affiche une croissance à deux chiffres sur dix ans. Elle est désormais reliée à Genève

par un vol direct. Quant à l'Afrique du Sud, elle reste le principal partenaire économique de la Suisse sur ce continent. Ce pays représente un quart du PIB africain avec un taux de croissance annuel de 5%. Comme le veut la formule, ce voyage s'articulera autour de rencontres de haut niveau, de visites d'entreprises et de réunions en B2B. Pour les entrepreneurs genevois, c'est l'occasion d'accroître exportations et investissements sur ces marchés à fort potentiel, mais aussi de promouvoir Genève comme hub d'échange avec l'Afrique. ■

Programme et inscription:
agenda.cdig.ch/agenda



La CCIG au cœur de la Fédération Mondiale des Chambres

Le directeur général de la CCIG, Vincent Subilia, a été réélu au Conseil général de la Fédération Mondiale des Chambres, qui réunit 12 000 Chambres de commerce.



Le rôle des 20 représentants de ce Conseil est de définir la direction stratégique et le développement des services de la Fédération. Ils sont chargés de promouvoir et de renforcer le rôle des Chambres de

commerce en tant que facilitateurs du commerce mondial et vecteurs de croissance. ■

POUR EN SAVOIR PLUS:
<https://tinyurl.com/ruaseu3>

Genève candidate



Achieving shared prosperity through multilateralism

Genève a déposé sa candidature pour accueillir, en 2023, le 13^e Congrès mondial des Chambres. C'est le rendez-vous annuel de la Chambre du commerce international (ICC), dont dépend la Fédération Mondiale des Chambres. ICC vient par ailleurs d'ouvrir un bureau à Genève, qui est hébergé au 4^e étage de la Maison de l'économie, dans les locaux de la CCIG.

Davos: lieu d'échanges incontournable

Parallèlement à la 50^e édition du World Economic Forum à la fin janvier, Davos accueillait la Caspian Week, réunissant dirigeants et experts. Cette manifestation d'ampleur a trois objectifs: promouvoir l'interaction entre cette région d'Asie cen-

trale et le reste du monde, améliorer ses relations internationales et introduire des innovations ou technologies.

Autre rendez-vous qui avait Davos pour cadre et auquel la CCIG était partie prenante: le SIGEF-Social

Innovation and Global Ethics Forum. Un événement annuel organisé par Horyou, le Réseau social pour le bien social basé à Genève. Des conférenciers de renom ont traité des objectifs de développement durable, de l'intelligence artificielle ou des énergies renouvelables. ■

EXPORT

Accéder gratuitement aux outils du CCI/ITC

La CCIG rappelle à ses Membres qu'ils bénéficient dorénavant d'un accès gratuit aux outils d'analyse de marché développés par le Centre du Commerce International (International Trade Centre – ITC).

Le CCI/ITC a développé cinq outils en ligne (en anglais) – Trade Map, Market Access Map, Investment Map, Trade Competitiveness Map et Standards Map – qui permettent aux entreprises et institutions d'appui au commerce d'identifier

les opportunités d'export et d'import et de comparer les conditions d'accès aux marchés. ■

POUR EN SAVOIR PLUS:
<https://tinyurl.com/w2a6j63>

COMMENT ACCÉDER À CES OUTILS ?

Pour recevoir le code donnant la gratuité à cet accès, envoyer un mail à communication@cdig.ch en précisant le nom de l'entreprise concernée.

NOUVEAUTÉ - FORMATION

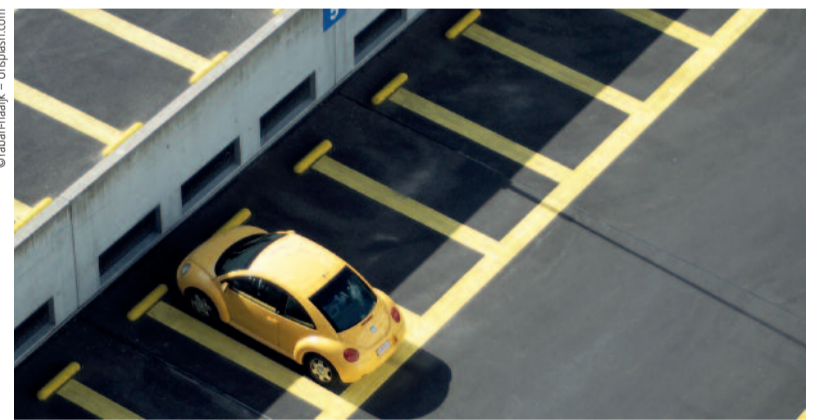
Repenser la mobilité dans son entreprise

Confrontées de plus en plus à des impératifs légaux et environnementaux, les entreprises sont amenées aujourd'hui à reconsidérer les déplacements de leurs collaborateurs. Dans ce contexte et pour la première fois, la CCIG propose à ses Membres une formation répartie sur deux soirées dont l'objectif sera de:

- sensibiliser les entreprises aux enjeux liés à la mobilité au niveau cantonal
- acquérir les outils nécessaires à la mise en place d'un plan de mobilité dans l'entreprise et, plus largement, envisager son intégration dans le management de l'entreprise.

Quatre spécialistes du domaine interviendront lors de cette formation:

- Chrystelle Charat, *Unité développement et prospective, Office cantonal des Transports*
- Laurent Cornaglia, *HEG Genève*
- Virginie Robyr, *Unité développement et prospective, Office cantonal des Transports*
- Giorgio Giovannini, *mobilidée*



Programme des deux soirées

Première soirée: mercredi 4 mars 2020 de 18 h à 20 h

- Les enjeux cantonaux en matière de mobilité
- La mobilité dans son système de management

Deuxième soirée: mercredi 11 mars 2020 de 18 h à 20 h

- Bonnes pratiques et élaboration d'un plan de mobilité
- Les actions du canton en faveur de la mobilité de ses collaborateurs
- Atelier pratique

Les deux soirées seront suivies d'un apéritif afin de favoriser un échange d'expériences de qualité. Elles sont réservées aux Membres de la CCIG.



DÉTAILS ET INSCRIPTIONS (LIMITÉES): agenda.cdig.ch/agenda

L'INNOVATION AU CŒUR

Quand le « Design thinking » vient en aide au social

Dès 2016, l'Hospice général s'est lancé dans une démarche d'innovation. Celle-ci a mené à l'ouverture, il y a plus d'un an, d'un espace dédié à la co-création et à l'innovation. Sa coordinatrice, **Cécile Catalano**, présente ce projet-pilote.



L'espace de co-création de l'Hospice général, sis sous les combes, est ouvert aux collaborateurs mais également parfois à des partenaires et usagers de l'institution.

L'espace, situé sous les toits, est accueillant : deux grandes pièces meublées de sofas, poufs et tables facilement déplaçables, des tableaux blancs et des écrans, une cuisine tout équipée et de multiples accessoires invitant à la création. Lieu jadis réservé à des colloques, sa transformation témoigne de cette volonté de libérer les idées créatives grâce à un environnement qui leur est plus favorable. Ouvert à chaque collaborateur et parfois à des partenaires ou des usagers, il voit un taux d'occupation d'environ 70 %.

Cet espace fait partie d'un éco-système qui se développe à l'Hospice général : introduction de méthodes de résolution de problèmes reposant sur l'intelligence collective, le prototypage, les tests et itérations rapides, comme le design thinking, le design de services, les forums ouverts ou des méthodes agiles (SCRUM) adaptées au social, et organisation d'événements dédiés à l'innovation tels que les hackathons.

Les hackathons du social

En 2019, pour sa troisième édition, le SocialUp a encore permis à des projets à impact social d'émerger et aux collaborateurs de s'approprier ce mode de réflexion. Dès sa première édition le SocialUp a été ouvert aux citoyens et aux usagers de l'institution. Plusieurs des projets nés de ces hackathons perdurent, comme l'association Flag 21 qui vise l'intégration des personnes migrantes à travers le sport.

Cécile Catalano accompagne l'utilisation des nouvelles méthodologies dans les équipes, en collaboration avec un réseau interne d'animateurs-facilitateurs. Selon son expérience, ces techniques permettent « de fluidifier la réflexion, mais attention, ce n'est pas la pensée magique ! ». Il faut du temps pour passer d'une idée au déploiement d'un projet innovant.

Elle cite volontiers l'exemple du CAD, le centre d'animation pour retraités de l'Hospice général, dont l'équipe s'est appuyée sur la démarche SCRUM, en partenariat avec les centres d'action sociale de l'institution, des services de l'Etat et associations, pour créer, tester dans des communes et adapter un modèle d'informations à l'attention des seniors sur les prestations financières auxquelles ils ont droit. « Nombre d'entre eux en effet méconnaissent ou ne font pas valoir ces droits : c'est ce qu'on appelle le non recours, générateur de paupérisation et de problématiques sociales » précise-t-elle.

Pour finir, Cécile Catalano rappelle l'importance du réseau : « Le fait que l'Hospice général soit membre fondateur d'Open Geneva, qui a pour but de promouvoir et stimuler l'innovation ouverte dans le Grand Genève, est un formidable accélérateur pour porter des projets innovants, grâce à la diversité et au dynamisme des organisations actives dans l'association. » ■

■ PLUS D'INFORMATIONS :

<https://rapport-annuel-hg.ch/hospice-general/innovation/>

OPEN GENEVA

Open Geneva revient encore plus fort !

La CCIG est heureuse de s'associer pour la 3^e année consécutive au festival d'innovation ouverte « Open Geneva » du 19 au 29 mars 2020.



Tout d'abord, un panel suivi d'un atelier de co-création autour de l'avenir du travail sera organisé à la CCIG le 18 mars 2020 avec pour thème : **Traiter des problématiques RH par les hackathons**. Le hackathon est en effet l'opportunité rêvée de réunir des profils pluridisciplinaires et des compétences variées autour d'un projet commun. Mais pas seulement. C'est aussi un outil qui permet d'identifier les talents et les mutualiser pour créer plus que la somme des parties. Ce nouveau modèle d'innovation inclusif, qui séduit par sa capacité à faire émerger le plein potentiel créatif de ses participants, pourrait fondamentalement redéfinir les codes et méthodes de recrutement des entreprises.

L'atelier de co-création travaillera sur des questions réelles. Aussi les Membres de la CCIG confrontés à des problématiques de recrutement, de fidélisation des collaborateurs ou à tout autre difficulté liée au domaine des ressources humaines sont-ils

appelés à les transmettre à la CCIG (mail à **Alexandra Rys**, a.rys@ccig.ch).

Le 19 mars 2020, un atelier pratique **Développer ses ventes grâce à l'innovation** se tiendra également à la CCIG. Il a pour objectif d'aider les participants à :

- Développer leurs ventes grâce à l'innovation, repérer les signaux d'opportunités du marché et construire une culture d'innovation collaborative avec leurs

employés, clients, partenaires et fournisseurs ;

- Comprendre et utiliser au mieux les différentes formes d'innovation en entreprise, qu'elles soient ouvertes ou fermées, internes ou externes, continues ou de rupture.

Seront en particulier abordés le design thinking et le hackathon. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE FESTIVAL : <https://opengeneva.org/>

Mercredi 18 mars 2020 - CCIG

Traiter des problématiques RH par les hackathons



Judi 19 mars 2020 de 8h à 12h - CCIG

Développer ses ventes grâce à l'innovation



■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

Des partenaires très impliqués

La CCIG participe à cette édition 2020 aux côtés de G'Inno (Ville de Genève), de la plateforme heidi.news et de la formation pour adultes IFAGE. L'association à but non lucratif Open Geneva a pour mission de rassembler les projets innovants dans le Grand Genève, que ce soit dans l'art, la science, la technologie et la société. Pendant le festival, des ateliers, des hackathons et des conférences seront organisés sous l'impulsion tant d'institutions publiques et d'associations citoyennes que d'entreprises locales et multinationales.

Les partenaires de l'édition 2020 expriment leur motivation dans cette vidéo : <https://youtu.be/UVUuQWmrfus>



CCIG

NOUVEAU SERVICE

Une page dédiée aux offres des Membres pour les Membres !

Les Membres de la CCIG recevront, en même temps que l'appel de cotisation 2020, une carte qui leur permettra, après activation, de proposer des offres spéciales aux autres Membres de la Chambre (rabais, prestations sur-mesure, etc.).

Chaque entreprise Membre proposant des offres disposera d'une page web dédiée à ses offres.

FINTECH

Les fintech, contributrices et destructrices de banques ?

Les fintech constituaient le thème de la convention d'affaires 2019 de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce (ULCC). Au menu, des présentations d'experts et un débat.



Vincent Pignon, CEO de We Can Group, l'un des intervenants de la convention d'affaires de l'ULCC sur les fintech.

« Genève joue un rôle central dans la gestion de fortune et le négoce mondial », a introduit **Vincent Subilia**, directeur général de la CCIG, entité qui assurait la présidence de l'ULCC depuis 2018. À son tour, **Suzanne Hraba-Renevey**, fondatrice de **BusinessIn**, a rajouté à ce préambule la conjonction exceptionnelle de talents spécialisés sur le bassin lémanique.

« Nous entrons dans une période où l'internet sera décentralisé et la finance déstructurée », a souligné **Vincent Pignon**. Le CEO de WeCan Group a montré le foisonnement qui existait déjà dans ce secteur, avec plusieurs associations, accélérateurs et incubateurs. Quatre secteurs composent également la cyber-sécurité de la fintech : l'identité numérique du produit, le porte-monnaie, les jetons numériques qui le constituent et les infrastructures bancaires qui opèrent les transactions. 345 sociétés œuvrent actuellement dans les fintech en Suisse. La plus médiatisée est sans doute la Libra où Genève a une nouvelle carte internationale à jouer. Wecan Accelerate est d'ailleurs partenaire de l'association Libra.

Un contexte en profonde mutation

Le contexte juridique et législatif a bien évolué depuis la fin du secret bancaire. À partir de 2018, les sociétés spécialisées ont testé un « bac à sable » (c'est-à-dire le fait de se lancer avant que les autorités n'adaptent les lois). Dès janvier 2020, deux lois entrent en vigueur pour redéfinir le rôle des financiers auprès de la Finma. Des solutions de

licence fintech normale ou light sont aussi en cours d'adoption. La société est passée à une ère de dés-intermédiation (transaction directe entre clients et fournisseurs ou entre investisseurs et débiteurs).

Les fintech s'implantent dans un monde bancaire déjà confronté à une lourde compliance et à une mutation de leurs relations avec les gérants indépendants. Avec ce modèle peer to peer impliquant un bouleversement de la chaîne de valeurs, il s'agit de voir la réaction des acteurs en place. En effet, les bitcoins n'ont plus besoin d'intermédiaires comme avant, mais des opérateurs puissants de transactions tels que Visa ou Mastercard ne tiennent pas à être court-circuités lors du paiement. Les commerçants se doivent aussi de capter ces nouvelles formules de transactions.

Par ailleurs, avec la blockchain, le protocole est décentralisé et peut déboucher sur des *smart contracts*. Ces contrats intelligents sont des protocoles informatiques qui rendent une clause contractuelle inutile.

Une sécurité indispensable

Vincent Trouche, CEO de Tokenestate, a évoqué le financement des entreprises via la blockchain, et donc la sécurité des jetons numériques (ou token) nécessaire à la garantie de confidentialité des données. À cet effet, la première démarche avant de payer par bitcoins est de se créer une identité numérique cryptée. L'avantage réside surtout dans son faible coût de fonctionnement, mais la gestion des rela-

tions avec les investisseurs doit être soignée. « En raison de leur introduction précipitée, les ICO (*initial coin offering*), qui lèvent des fonds contre des cryptomonnaies via des actifs numériques, n'ont pas tenu leurs promesses, a relevé Vincent Trouche. Cependant, le potentiel de ce marché où les autorités n'ont pour l'instant que peu d'emprise est immense ». À Genève, la présence conjointe de gestionnaires de fortune et d'institutions internationales peut servir de tremplin de crypto-sécurité unique au monde.

Une application très concrète

En racontant la création de sa PME familiale Toutiterre, **Flore Lacrouts-Cazenave** a montré combien les technologies pouvaient s'appliquer à tout domaine. Pour son affaire de plantation, récolte et désherbage en Haute-Savoie, elle a misé sur un *cobot* enjambeur de maraîchage, un robot collaboratif nommé Toutilo. Hormis cet outil de travail, Toutiterre a privilégié un financement participatif (*crowdfunding*), qui facilite l'apport de fonds, mais en misant sur un commerce éthique. Faire entrer les fintech dans les circuits traditionnels est parfois compliqué pour des acteurs inexpérimentés. Les banques centrales et les nouveaux intervenants ont des intérêts divergents, les premières craignant de perdre leur rôle de leviers monétaires.

Mais qu'est-ce qui a poussé cette cheffe d'entreprise à miser sur les fintech ? Flore Lacrouts-Cazenave a mis en avant un écosystème favorable et, curieusement, la dimension

humaine qu'elle a rencontrée dans ce milieu. Ce qui l'a surtout séduite est le choix de la cible de l'argent, en l'occurrence le rendement solide avec une mise de capital en réseau. Les fédérations économiques annéciennes l'y ont aidée.

« La fintech peut apporter à la banque une autre dimension, estime **Yves Lauriot**, co-fondateur de Safetyn dans l'Ain. Ce segment nécessite effectivement une certaine confidentialité et une bonne maîtrise des outils pour ne pas laisser des investisseurs inconnus s'immiscer dans le système, en particulier de *crowdfunding* ». Pour **Virgile Perret**, collaborateur de l'Observatoire de la Finance, « les banques ont tout intérêt à développer les fintech. L'arrivée des *millenials* dans la finance apporte une autre approche, et des solutions doivent être trouvées pour les 2 milliards de gens ne disposant pas de compte bancaire ». Un autre enjeu sera aussi de régler le manque de transparence des crypto-monnaies.

Des opportunités pour tous

« Il existe peu de marchés secondaires de liquidités, les fintech sont donc une occasion de le faire via la blockchain », a enchaîné **Fabio Sofia**, Managing Director de WeCan Group. La plupart des néo-banques disposent d'un gros potentiel de clientèle plutôt que de grandes infrastructures. « Mais finalement, ce qui compte, c'est la connexion bancaire, pas l'appareil physique », relève Fabio Sofia. De son côté, la banque institutionnelle est appelée à se repenser. « Après l'éclatement de la bulle des ICO, l'émergence des nouveaux acteurs laisse espérer une connexion des fintech à des causes nobles, telles que les objectifs de développement durable onusiens », s'est réjoui **Yonathan Parienti**, CEO d'Horyou à Genève. Les pays émergents, dotés en nombre de smartphones, sont forcément motivés à se greffer au marché mondialisé de biens et services. Mais si cet élan peut se faire dans un esprit durable plutôt qu'une concurrence exacerbée, l'occasion est à saisir. ■

Désacraliser la blockchain

Le Geneva Annual Blockchain Congress figure désormais comme l'un des événements récurrents du début d'année à Palexpo.



Associée à cette manifestation, la CCIG a encouragé ses Membres à y prendre part le 20 janvier dernier. Les participants ont débattu du thème « Du laboratoire d'idées aux marchés à travers l'éthique, la régulation et la gouvernance ».

Ce congrès a permis un échange de vues entre instances internationales, autorités et secteur privé. Genève se profile comme place forte mondiale de la blockchain. ■

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève

Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ? Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



REPRISE ET CESSION D'ENTREPRISES

La transmission d'entreprises: une étape à soigner



De gauche à droite, Tony Autieri, PDG de Titanium Group; Charles Franier, Head of Recrutement à Akka Switzerland; Virginie Fauveau, membre de direction de la BCGE; Romain Duriez, directeur de la CCI France Suisse, et Alexandra Rys, membre de direction de la CCIG.

La dernière Table ronde du Grand Genève du cycle 2019 a attiré à la CCIG un auditoire attentif aux conseils éclairés des panélistes autour de la reprise et la cession d'entreprise en région transfrontalière.

Les différences entre la France et la Suisse sont multiples, tant du point de vue juridique, fiscal que comptable. Rien d'étonnant, mais pour bon nombre d'entrepreneurs, elles constituent un axe de friction de part et d'autre de la frontière genevoise. Ils le vérifient notamment au moment d'acquiescer une société ou de la céder. Globalement, l'arc lémanique dispose de PME à faible endettement. En contrepartie, la législation suisse nécessite un besoin important de fonds propres et le niveau des prix y est élevé.

Virginie Fauveau, nouvellement nommée membre de direction de la BCGE et ancienne cadre chez Capital Transmission, en est convaincue: « L'essentiel est de bien se préparer en amont et d'analyser soigneusement les conditions dans une Suisse aux lois spécifiques et au développement intérieur complexe. Une fois un contrat signé, il est difficile de renégocier ». Car, en vertu des règlements en vigueur (code des obligations notamment), il y a certaines conditions à remplir pour ouvrir une société en Suisse. La présence d'un administrateur domicilié dans le canton est ainsi requise. De toute façon, le fait de posséder une simple boîte aux lettres sans insertion dans le réseau local n'a aucun intérêt à terme.

Une affaire d'humains

« Une entreprise à racheter n'est pas qu'une structure à valeur compa-

ble, elle doit surtout sa force à ses ressources humaines », poursuit Charles Franier, d'Akka Switzerland, qui perçoit cette réalité au quotidien. À ses yeux, le fait d'entretenir un réseau professionnel contribue à une transmission réussie. Le sain développement d'une entreprise réside aussi dans sa réputation.

Des organismes tels que la Fondation d'Aide aux Entreprises apportent une aide en termes de cautionnement, les fiduciaires en opportunités d'acquisition et cession. Les Chambres de commerce binationales jouent aussi un rôle actif dans cet accompagnement. Romain Duriez, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS), fait part de la vitalité des échanges transfrontaliers: « Une entreprise sur cinq dans la région serait à remettre, du fait surtout d'un départ imminent à la retraite de baby-boomers ».

Tony Autieri, PDG de Titanium Group, spécialisé dans les métiers de la construction, a pu témoigner d'expériences contrastées. Dans quelques cas, des décisions précipitées l'ont conduit à une désillusion. Fort heureusement, d'autres affaires ont porté leurs fruits. « Attention aux associés qui changent leurs comportements en cours de route », fait-il remarquer. Car les intentions varient: certains veulent réaliser une opération financière, d'autres faire perdurer l'entreprise familiale.

En résumé, la transmission fait partie du cycle naturel d'une PME, mais elle demande une anticipation et une implication réfléchies pour que le flambeau profite à chacun des protagonistes. ■

COMMERCE DE DÉTAIL

GeneveAvenue s'est frayé un chemin prometteur

Plus d'un an après sa mise en service, la plateforme de vente en ligne locale GeneveAvenue a connu un développement appréciable sur la vague du phygital (physique et digital).

L'opération était ambitieuse, et elle a porté ses fruits. GeneveAvenue a su séduire des commerçants de tout type et de toute taille: du grand libraire à l'artisan chocolatier. La plateforme regroupe actuellement 100 000 produits provenant de 90 boutiques locales. Pour rappel, le site propose une approche omnicanal, qui consiste à faire du click&collect (information et com-

mande) et de la livraison à domicile. Cette nouvelle expérience shopping est soutenue par le canton et les associations de commerçants locales. L'achat local est favorisé en fournissant de manière facilitée un assortiment des produits disponibles à Genève.

Un atout pratique est le partenariat avec le parking du Mont-Blanc, proche des Rues Basses, pour le paiement online du ticket. Ce règlement en trois clics évite d'attendre au distributeur. Par ailleurs, une livraison en 60 minutes est proposée depuis décembre dernier avec la start up Smood. Et ceci pour des



produits tant alimentaires que non-alimentaires. Autre innovation prévue courant février: la livraison à la maison de médicaments grâce au traitement online des ordonnances médicales, après validation par un pharmacien agréé. ■

POUR EN SAVOIR PLUS: www.geneveavenue.ch

INDUSTRIE

Aéronautique industrielle: un envol mérité!

INDUSTRIE-GENÈVE.CH
#LE MONDE DE DEMAIN



Le magazine « Le Monde de Demain » diffusera début février sur Léman Bleu sa 10^e émission, sur l'aéronautique, secteur bien représenté dans l'industrie genevoise. Cette émission comprendra l'interview en plateau de Nicolas

Lavarini, CEO de Jean Gallay SA. Dans le reportage, on entendra Loïc Normant, Business Development Manager de Niklaus SA, mais aussi Yves Mathys, directeur de Mercury Systems.

Pour rappel, les partenaires que sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la

DG DERI proposent chaque mois sur Léman Bleu une émission thématique de 12 minutes, qui fait découvrir la mutation de l'industrie genevoise. Une plongée au cœur des sociétés technologiques, pour découvrir le savoir-faire, la diversité des métiers et les talents des entreprises à la pointe du secteur. ■

Pour voir la 9^e émission du « Monde de demain », qui porte sur les technologies virtuelles dans l'industrie: <https://tinyurl.com/Lemondededemain9>



CCIG

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

La CCIG consulte ses Membres

Pour garantir le financement des rentes du 2^e pilier malgré l'évolution défavorable de la démographie et des marchés financiers, le Département fédéral de l'intérieur a ouvert une procédure de consultation sur la réforme de la prévoyance professionnelle.

Le projet comprend une baisse du taux de conversion de 6,8 à 6,0 % pour l'ensemble des bénéficiaires. Des mesures de compensation sont introduites, sous la forme d'un supplément de rente financé paritairement par une hausse de 0,5 % des cotisations sur les revenus, d'une division par deux de la déduction de coordination et d'une simplification de l'échelle de taux de bonification de vieillesse.

L'ensemble de ces mesures constitue un compromis auquel sont parvenus les partenaires sociaux dans le double but de garantir le niveau des rentes et d'abaisser le taux de conversion.

Afin de lui permettre de représenter au mieux les intérêts et préoccupations des entreprises, la CCIG invite les Membres intéressés par cette thématique à transmettre leurs commentaires à Karin Byland, responsable de projets, à l'adresse suivante:

k.byland@ccig.ch, d'ici au **mardi 17 mars 2020**.

Les documents concernant ce projet sont consultables sur cette page: <https://tinyurl.com/consultation-prevoyance-prof>.

AGENDA

RÉSEAUTAGE

7h30 de la Chambre
Jeudi 5 mars 2020 de 7h30 à 9h30

17h30 de la Chambre
Mardi 31 mars 2020 de 17h30 à 19h30

à la CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

COMMERCE INTERNATIONAL

Jeudi 20 février 2020 de 7h30 à 10h30
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Market Focus: Japan

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

Vendredi 21 février 2020 de 11h à 13h45
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Urbanisme et bien-être en ville

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

Mardi 3 mars 2020 de 9h30 à 17h
SwissTech Convention Center, EPFL

Forward 2020 – Ma PME dans 5 ans

Les entreprises sont confrontées à des changements toujours plus rapides. La digitalisation induit-elle forcément une rupture ?

Les Membres de la CCIG bénéficient d'un tarif spécial.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE | Groupe Mutuel
GONET | TGV Lyria

ARGENT

école-club | MEDIAONE | BeVisible
MIGROS | CONTACT | SWISS

BRONZE

Allianz | PROTECTAS | PSS | BDO | eu Business School
easyJet | P&G | SWISS RISK CARE | integral | BALESTRAFIC
JTI | fert | FLORIMONT | SIG | TP PUBLICITE SA

Jeudi 20 avril 2020 de 17h à 21h
Palexpo, Centre de congrès, Le Grand Saconnex

Dîner annuel précédé de la 155^e Assemblée générale de la CCIG

Les Membres et les invités recevront un carton d'invitation en temps voulu.

Save the date

VOIR AUSSI

- en page 4 la nouvelle formation sur la mobilité des entreprises
- en page 5 les deux événements CCIG dans le cadre d'Open Geneva

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Appel à candidatures

Le Concours cantonal du développement durable vise à soutenir, encourager et promouvoir les projets et les réalisations exemplaires issus de la société civile en matière de développement durable pour Genève et sa région.

Les réalisateurs d'un projet ou d'une action exemplaire en matière de développement durable sont appelés à concourir pour la Bourse, le Prix ou la Distinction, et ce d'ici au 31 mars 2020.

POUR EN SAVOIR PLUS: www.ge.ch/participer-au-concours-du-developpement-durable

CONCOURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉDITION 2020

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information destiné aux Membres de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3700 exemplaires

Responsable d'édition: Alexandra Rys

Rédaction: Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Marie-Louise Possa, Alexandra Rys

Publicité: HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations: publications@ccig.ch

imprimé en Suisse

EDITEUR

CCIG
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00

FSC MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C008839

myclimate neutral myclimate.org



Le portail en ligne des entreprises **easygov.swiss**

easygov

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra